

Guéret, le 24 décembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département, territoire pilote pour favoriser l'accès à l'emploi

Réunis en Commission Permanente le 21 décembre, à l'Hôtel du Département, les élus du Département, chef de file des solidarités sociales, ont validé de nombreux dossiers relatifs à l'insertion professionnelle.

Parmi les secteurs concernés, l'aide à domicile dont le maintien est un véritable enjeu pour notre département. Sur tout l'ensemble du territoire, ce sont 7 associations d'aide à domicile, soutenues par le Conseil départemental à hauteur d'environ 11M€, qui interviennent, quotidiennement, afin d'accompagner plus de 5.300 personnes, soit plus de 700 000 heures réalisées.

Avec le vieillissement de notre population, les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile doivent renouveler, chaque année, 10% de leurs effectifs soit 65 personnes à recruter. Des postes qui demeurent non pourvus fragilisant le maintien à domicile des personnes âgées.

Afin de mettre en relation employeurs du secteur et demandeurs d'emploi, le Conseil départemental, en partenariat avec l'ensemble des acteurs, a publié un appel à projets, afin d'expérimenter un « chantier école ».

L'association ADAPEI* a répondu à cet appel à projets en proposant un triptyque emploi/formation/accompagnement. Avec le soutien de la Région, l'action se déroulera sur les années 2019 et 2020 et devrait permettre d'accompagner entre 24 et 36 personnes au travers de trois sessions de formation de six mois chacune. L'objectif étant, d'une part, de permettre aux bénéficiaires de valider au moins en partie le titre d'assistant de vie aux familles ou de se voir remettre une attestation de compétences - et, d'autre part, d'attirer un plus large public vers ces métiers.

Ce chantier école s'inscrit pleinement dans un plus vaste plan de modernisation du secteur de l'aide à domicile d'un montant de 1 871 650 € dont 500 000 € mobilisés par le Conseil départemental.

Au quotidien, les aides à domicile sont confrontés à des conditions de travail difficiles avec une pénibilité de tâches réelle et des risques d'accidents reconnus qu'il est indispensable de traiter et d'améliorer.

A cet effet, ce plan de modernisation conduit différentes actions telles que la formation sur le risque routier, la création de postes mutualisés « Ergo et Prévention » ou encore le tutorat pour les nouvelles recrues..., des actions innovantes reconnues et récompensées récemment par le prix Territoria Or 2018 catégorie « qualité de vie ».

Enfin, dans le cadre de son Programme Départemental d'Insertion (PDI) et d'accès à l'emploi, le Département accompagne des bénéficiaires du RSA dans l'élaboration et dans la concrétisation de leur projet professionnel. Ces démarches sont portées par les services du Département et s'appuient également sur un réseau de partenaires tels l'UDAF, Limousin Actif, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) pour lesquels sont mobilisés, à la fois les fonds du PDI et Fonds Social Européen, pour plus de 160 000€.

**Pour plus d'informations, contactez l'ADAPEI au 05.55.51.94.36*